

## **20260219 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/69940/france--plusieurs-campements-de-loonplage-ont-ete-evacues-une-cinquantaine-de-personnes-mises-a-labri>

### Actualités



Une vue du campement informel de Loon-Plage, le 31 octobre 2025. Crédit : AFP

## **France : plusieurs campements de Loon-Plage ont été évacués, une cinquantaine de personnes mises à l'abri**

Par [Julia Dumont](#)

Mercredi matin, plusieurs petits campements de migrants de Loon-Plage, près de Dunkerque, dans le nord de la France, ont été évacués par les forces de l'ordre. Selon la préfecture du Nord, 151 personnes vivaient sur place, au moins 400 selon Utopia 56. Une cinquantaine de personnes ont été mises à l'abri.

Mercredi 18 février au matin, les forces de l'ordre sont intervenues pour évacuer plusieurs campements installés sur les communes de Loon-Plage et de Mardyck. En tout, 151 personnes étaient installées sur des terrains privés appartenant au Grand Port maritime de Dunkerque, selon la préfecture du Nord.

Un nombre bien inférieur à celui avancé par les associations d'aide aux migrants sur cette zone. Selon Utopia 56, au moins 400 personnes vivraient dans ces campements.

*A lire aussi*

[Calais : nouvelle évacuation de migrants dans l'un des plus grands camps de la ville](#)

Dans un communiqué publié mercredi, la préfecture précise que "l'ensemble des personnes présentes sur site se sont vu proposer une mise à l'abri dans divers Centres d'Accueil et d'Examen de la Situation (CAES)". Mais seules 51 personnes ont accepté de se rendre dans ces sites. "En outre, 16 personnes ont été interpellées au regard de leur situation irrégulière sur le sol français, et ont été placées en retenue administrative", indique encore la préfecture.

Il est fréquent qu'une minorité de personne acceptent ces mises à l'abri lors des opérations d'évacuations des campements sur le littoral nord de la France car beaucoup quittent les campements avant le début de l'évacuation, notamment pour pouvoir conserver leurs tentes, couvertures et autres affaires personnelles.

*A lire aussi*

[Nord de la France : de plus en plus de femmes seules et d'enfants dans les camps de migrants, selon l'ONU](#)

Par ailleurs, les exilés ont le projet de rejoindre le Royaume-Uni, souvent après de long parcours d'errance. [Pour eux, une mise à l'abri les éloignerait du littoral](#) et donc compliquerait encore plus leur départ, malgré les conditions de vie qu'ils doivent endurer.



À Loon-Plage, les migrants vivent dans des conditions extrêmement précaires, en septembre 2025. Crédit : AFP

Les associations d'aide aux migrants condamnent [ces opérations hebdomadaires d'expulsion des campements](#) qu'elles qualifient de "harcèlement" des exilés. "À chaque expulsion, les forces de l'ordre enlèvent les tentes et les personnes qui étaient parties chercher un repas perdent toutes leurs affaires personnelles qui se trouvaient à l'intérieur", souligne Félicie Penneron, coordinatrice de l'association Utopia 56 à Grande-Synthe, interrogée par InfoMigrants.

[La semaine dernière, un autre camp, celui du Virval à Calais,](#) avait lui aussi été démantelé. Cette opération avait permis la "mise à l'abri" de 163 personnes, indiquait la préfecture. Elles ont été transférées dans un centre d'accueil et d'examen de la situation (CAES) du nord de la France, "avec un accompagnement adapté".

## **L'État attaqué pour "non-respect des droits humains"**

Les associations d'aide aux migrants présentes sur le littoral dénoncent depuis des années les conditions de vie dramatiques des exilés dans les camps de Grande-Synthe et Loon-Plage. En novembre 2025, [six d'entre elles ont attaqué l'État en justice](#) pour "non-respect des droits humains" des plus de 2 000 migrants qui "survivent" dans des campements précaires autour de Dunkerque (Nord), notamment Loon-Plage ou encore Grande-Synthe.

[Le tribunal administratif de Lille a donné raison aux humanitaires](#) début décembre. Il a enjoint aux autorités, au premier rang desquelles la préfecture du Nord, mais aussi les maires de Dunkerque et de Loon-Plage, d'installer sous dix jours "des dispositifs adaptés permettant de répondre aux besoins élémentaires en points d'eau, douches, toilettes et évacuation des déchets des migrants". La justice réclame également "l'instauration de 'maraudes' destinées à l'accompagnement social des mineurs isolés".

"Nous avons par la suite déposé un recours devant le Conseil d'État sur les éléments de notre plainte que le tribunal administratif de Lille n'avait pas pris en compte, notamment sur les distributions de nourriture", indique Félicie Penneron.

Mais le Conseil d'État n'a pas formulé de condamnation sur ces éléments. "Une manière de dire que la situation est acceptable sur ce point parce que des associations font des distributions", regrette la responsable.